

LE NORD

EMPARONS-NOUS DU SOL

R. Aimé Tison & Cie. Successeurs de La Cie d'Imp. du Nord

ST-JEROME, 4 JANVIER 1901

Rédigé en COLLABORATION

LE NORD

Journal Hebdomadaire, publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par R. Aimé Tison & Cie. Successeurs de La Cie d'Imprimerie du NORD.

Abonnement... 1.00 par année 50 c. pour 6 mois

ANNONCES Première insertion... 10 cts la ligne Insertions subséquentes... 5 cts

Pour annonces, abonnements, impressions, etc., s'adresser à R. AIMÉ TISON & CIE., St-Jérôme, comté de Terrebonne

PETITES NOTES

M. le Dr Emmanuel Fournier, celui là même qui a si souvent ri des ridicules prétentions des Prévost, vient d'accepter la candidature à la mairie, en opposition à M. S. J. B. Rolland.

M. le Dr Fournier fera la lutte pour le compte des Prévost. Grand bien lui fasse!

L'assemblée de dimanche dernier pour le choix d'un candidat à la mairie, M. Henri Rolland qui, pourtant, n'a pas ménagé ses sympathies à nos adversaires acharnés, depuis quelque temps, devant l'ingratitude de ses nouveaux amis, n'a pas pu s'empêcher de les traiter de fourbes!

M. Henri Rolland doit les connaître, lui, et il ne voudrait pas avancer publiquement une accusation aussi grave, s'il n'était profondément convaincu de la vérité de ses avancés.

Les Prévost se sont imaginés qu'ils pouvaient pétrir et façonner M. S. J. B. Rolland à leur image.

Une délégation—délégation de qui, de quoi? On l'ignore—est allée trouver M. Rolland, la semaine dernière, pour lui tracer une ligne de conduite, s'il voulait de nouveau être élu maire sans opposition.

Vous ferez ceci et cela; vous serez contre ceci, et contre cela, etc., etc., etc., ont dit les trois ou quatre délégués de qui, de quoi, on l'ignore.

M. Rolland a proprement envoyé paître les délégués de qui, de quoi, on l'ignore, en leur disant de se mêler de leurs affaires. Les délégués de qui, de quoi, on l'ignore, sont revenus promptement raconter leur mésaventure au Dr Jules Prévost et c'est alors que la candidature du Dr Emmanuel Fournier a surgi, à la grande surprise de tous les électeurs municipaux.

Quels sont les titres du Dr Emmanuel Fournier à la candidature pour la mairie de la ville de St-Jérôme?

Il n'a jamais occupé aucune charge publique. Il n'a pas même été marguillier de la paroisse.

Pourquoi le placerions nous à notre tête, lorsque nous avons en M. Rolland un homme qui mérite à tous les titres d'occuper le fauteuil de la mairie?

Il est rumeur que M. J. A. C. Ethier aspirerait à la position de chef des traducteurs français de la Chambre des Communes, laissée vacante par la mort de M. Elie Tassé.

Cette position rapporte de \$1,400 à \$1,800 par année.

Le bruit circule, dans notre ville, que l'élection de M. Jean François Berchmans Prévost sera contestée incessamment.

La dix-neuvième convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière se tiendra à la Rivière du Loup en bas (Fraserville), mercredi et jeudi prochains, les 9 et 10 janvier.

Le Curé Labelle

Il y a dix ans passés, le 4 janvier 1891, mourait à Québec notre vénéré Curé Labelle.

Nous nous rappelons encore l'émotion qui s'emparait des fidèles réunis dans notre vieille église paroissiale, lorsque à la messe de la Fête des Rôles, le Révérend M. Pelletier nous annonçait la triste nouvelle. "Notre Curé Labelle, mes frères, notre curé... est mort." C'est tout ce qu'il put dire; l'émotion fut plus forte que sa volonté, et il fallut remettre à un autre office l'annonce des détails de la fin du cher mort.

Le lundi suivant, 9 janvier, eut lieu le service. Notre ville de St-Jérôme fut alors témoin d'un spectacle inoubliable. Evêques, dignitaires ecclésiastiques, ministres de la Couronne, juges, députés, hommes de profession, citoyens de tout rangs et de toutes les classes se pressaient dans notre vieille église pour venir jeter un pleur sur la tombe du grand curé et lancer vers l'Eternel une fervente prière pour le repos de son âme.

Chapleau, Mercier, le Dr Marcell, l'Hon. Wilfrid Prévost venaient pleurer sur les restes de cet ami disparu qu'ils devaient si tôt rejoindre dans le repos éternel. Comme les morts vont vite!

Depuis dix ans donc notre bon vieux curé Labelle est couché dans notre cimetière. Dix ans! Et déjà il semble oublié à tout jamais.

En retour de tous les immenses services qu'il a rendus à notre ville et à notre paroisse de St-Jérôme, qu'avons nous fait pour lui? Si nous ne pouvons pas lui élever un monument digne des bienfaits dont il nous a comblés, ne serait il pas convenable de lui faire chanter au moins un petit service anniversaire?

IL MONTRE SON COQ!

Le coq de Jules Edouard, le fiston à Papa, par la bouche de Le Franc, chante le succès du Dr Jules Edouard Prévost, dans son procès contre la Cie d'Imprimerie du Nord.

Réellement, il n'y a pas de quoi!

Le Docteur avait poursuivi pour \$5,000.00; il avait dirigé son ac-

tion contre la Cie d'Imprimerie du Nord, M. Jos. Beaulieu et M. Arthur Fiset, sans compter qu'il avait eu l'intention d'en poursuivre d'autres.

Il se plaignait de plusieurs articles, spécialement de ceux qui l'attaquaient en sa qualité de président des Syndics.

Ce sont ces articles qui ont eu le don de le chatouiller, à preuve le grand prêtet qu'il a fait signifier à la compagnie aussitôt après la publication de ces articles.

La Cour qui nous a condamné a déclaré que, dans ces articles, il n'y avait rien de libelleux, qu'ils étaient d'intérêt public, et elle a fait payer au docteur le grand prêtet qu'il nous avait fait signifier.

Le Dr Prévost a obtenu \$200 00 de dommages avec les frais d'une action de ce montant. Son jugement n'atteint que la compagnie et M. Arthur Fiset. Il a été débouté de son action contre M. Joseph Beaulieu, avec dépens. De plus, une inscription en droit, qu'il avait produite à l'encontre de la défense de la compagnie, a été rejetée avec dépens, distraits à Mre W. B. Nantel, avocat, et en outre, il paie la taxe de certains de ses témoins.

Les frais de cette inscription et ceux qu'il a dû payer à Mre Jos. Beaulieu, s'élèvent à un chiffre presque égal à celui son jugement. La Cour de Révision, le juge Teller dissident, a confirmé cette décision.

Après tout, notre vieil ami n'a pas à se réjouir à l'extrême et ce procès ne l'enrichira pas.

Le juge de première instance, en appréciant les différents articles publiés dans l'"Avenir du Nord" et introduits dans la présente cause, ne s'est pas gêné de dire que si les MM. Nantel avaient jugé à propos de poursuivre l'"Avenir du Nord" en libelle, pour chacun de ces articles, il leur aurait certainement donné gain de cause.

MM. Nantel ne s'amuse pas à ces bagatelles; ils sont au-dessus des injures que peuvent leur lancer les écrivains de l'"Avenir du Nord", et ils n'ont pas besoin des jugements de la cour pour revendiquer leur honneur.

CONVERSIONS

Lord Halifax, le pape laïque du Ritualisme, fait annoncer dans tous les journaux qu'il est faux qu'il ait été reçu dans le sein de l'Eglise catholique romaine. Ceci est d'un bon augure.

Des dénégations de ce genre précédent invariablement d'une quinzaine de jours la nouvelle authentique d'une conversion.

Il en a été ainsi dans le cas du cardinal Manning, du marquis de Rippon, etc... Ce qui a donné lieu à la rumeur concernant lord Halifax, c'est la conversion de son aumônier particulier, le Rév. M. Bird.

C'est ce dernier qui avait été chargé d'ouvrir avec Rome ces négociations à la suite desquelles une Commission fut nommée par le Pape pour étudier la question des Ordres anglicains et se prononcer contre leur validité. M. Bird va devenir un vrai prêtre.

Du reste, les conversions se sont multipliées dans ces derniers temps. Il serait fastidieux d'en dresser une liste complète. Citons seulement celles du Rév. A. Gunne, ancien aumônier de l'armée anglaise; du capitaine Squirer, attaché militaire à la légation des Etats Unis avec toute sa famille; enfin celle d'un capitaine anglais revenu blessé de Transvaal.

UN FIN-FIN!

L'"Avenir du Nord" dit, dans un article signé "Tapdur", au sujet du bonus Pepin & Villeneuve:

"Où était M. Bruno Nantel lors du vote du bonus Pepin & Villeneuve? Disparu! Au lac Ouareau, sans doute, occupé à pêcher la truite, comme lors de la célébration de la St-Jean-Baptiste dans notre ville, le 1er juillet 1899. Cette fois-là, M. Nantel était disparu avec sa "souscription."

Comme c'est délicat, impersonnel et bien touché, conforme en tous points aux idées de l'article publié dans le même numéro du journal, intitulé "Non les hommes, mais les principes."

M. Nantel ne s'occupe pas plus de vous, messieurs de l'"Avenir", qu'il ne s'occupe du roquet qui lui jappe aux talons sur la rue.

Il ne répondra pas plus aux insuites que lui déverse Tapdur, qu'il ne répond du reste aux autres écrivains de même farine.

En vérité, M. Nantel porte tellement outrage aux Prévost qu'ils lui reprochent même ses excursions de pêche!

Que serait ce donc si, comme certains des vôtres, il faisait des tournées plus risquées et moins légitimes?

Quand il s'agit de fêter, M. Nantel n'est pas toujours le plus pressé, le premier rendu. Ce n'est peut être pas un défaut.

"Disparu avec sa souscription." Vous badinez!

M. Nantel n'est pas de la race de ceux qui proclament sur les toits les dons qu'ils font et se vantent du bien qu'ils ont fait, qui ouvrent les fenêtres quand ils ont la visite d'un ministre du culte et se font dire des messes à domicile afin d'en faire part au public.

Si vous voulez être discret, Tapdur, vous vous adresserez à certain citoyen, que le propriétaire du NORD vous indiquera. Il vous dira ce que M. Nantel a souscrit pour la fête en question. Sans savoir ce que vous avez souscrit vous-même, Tapdur, la souscription de M. Nantel double la vôtre.

Lors du vote du bonus Pepin & Villeneuve, M. Nantel était retenu chez lui pour des affaires de famille. Ceux qui remarquent, savent que c'est alors que Mme William Gauthier est morte et a été inhumée. M. Nantel a cru, pour ces raisons, être dispensé de s'occuper d'affaires municipales. Si M. Nantel avait été au conseil, il aurait voté contre ce bonus. Il n'a pas honte de ses opinions, lors même qu'elles ne sont pas partagées par la majorité. M. Nantel est avant tout fidèle à son devoir et il ne tient pas plus

qu'il ne faut à flatter la majorité.

Il est en faveur des bonus qui peuvent donner naissance à des industries nouvelles seulement.

UNE SURPRISE On est agréablement étonné de l'effet bienfaisant d'une simple dose de Baume Rhumal sur la gorge embarrasée. —3

La libération de James Baxter

James Baxter, condamné, il y a un an, à cinq ans de pénitencier, a été mis en liberté provisoire par le ministre de la justice, lundi après-midi. Cette décision a été prise à la suite de la production de certificats par plusieurs de nos médecins les plus éminents, à l'effet que Baxter est atteint d'une maladie mortelle, et que son séjour au pénitencier abrégierait inévitablement ses jours. La tradition et les précédents veulent qu'en pareil cas un prisonnier soit mis en liberté provisoire. Nous nous servons à dessein de ces mots "liberté provisoire". Si M. Baxter revient à la santé, il sera réintégré à St-Vincent de Paul.

Baxter souffre d'une maladie de cœur très avancée, qui l'a conduit à la phase la plus aiguë de l'hydropisie. L'opinion des médecins est qu'il ne peut vivre longtemps.

La "Patrie" croit devoir donner ces explications afin d'éviter tout malentendu et toute fausse interprétation au sujet de la démarche prise par le ministre de la justice.

Ne vous alarmez point à tort, ô douce et compatissante "Patrie". Vos scrupules font voir trop de délicatesse à l'égard du ministre de la justice et puis la tradition et les précédents ne sont-ils pas là qui militent en faveur de monsieur Baxter?

M. le ministre de la justice invoque aujourd'hui le précédent pour élargir Baxter ce fameux requin de la banque Ville-Marie!

Il y a à peine quelques mois, lorsque les déposants en délégation, se présentèrent aux bureaux du gouvernement dans le but de se faire aider un peu, dans la perte sèche d'au-delà d'un million qu'ils venaient de subir, ils invoquèrent aussi un précédent; mais l'hon. Fielding (qui ne contractera jamais de maladie de cœur pour les démarches qu'il a faites afin de nous obtenir quelque chose) les envoya tout patre de la manière la plus courtoise au monde.

M. le ministre de la justice, votre démarche auprès de Baxter loin de prêter au mal entendu, vous méritera plus tard des félicitations, parce qu'elle est inspirée, croyons-nous, par ce grand principe chrétien: "Aimons-nous les uns les autres". Puis c'est si souffrant, une maladie de cœur contractée dans l'iniquité!

Election des Forestiers Catholiques à Joliette

Mercredi soir, a eu lieu l'assemblée des membres de la Cour St-Barthélémy de l'Ordre des Forestiers Catholiques, pour l'élection de ses officiers pour l'année 1901. Sur proposition de M. Ide Chartier, secondé par tous les membres présents, les messieurs suivants ont

été réélus: Chapelain, Révd. P. Beaudry; Chef-Ranger, Albert Gervais; Vice-Chef Ranger, J. A. Martin; Secrétaire-Archiviste, J. A. Beaudoin; Secrétaire-Financier, J. O. Pagé; Trésorier, Camille Barrette; Médecin J. J. Sheppard; Syndics, J. A. D. Gervais, Ulric Riel, J. L. Prévile; 1er Conducteur, G. C. M. Coutu; 2nd Conducteur, Armand Lachapelle; Sentinelles, T. Brousseau, Henri Châlin; Visiteurs des malades, J. A. Beaudoin, C. Barrette et J. O. Pagé.

Pour 25 cents Almanachs 1901

L'ALMANACH AGRICOLE, Commercial et Historique (35ème année), franco par la malle, 6 cts. l'exemplaire ou 40 cts. la douzaine.

L'ALMANACH DES FAMILLES (21e année), franco par la malle, 6 cts. l'exemplaire ou 40 cts. la douzaine.

L'ALMANACH DES CERCLES AGRICOLES (8ème année), franco par la malle, 10 cts. l'exemplaire ou 90 cts. la douzaine.

CALENDRIER DE LA PUISSANCE DU CANADA, franco par la malle, 6 cts. l'exemplaire ou 35 cts. la douzaine. Sur réception de 25 centimes, ces quatre publications seront expédiées par la poste.

Librairie J. B. ROLLAND & FILS, 14, rue St-Vincent, Montréal, Qué.

Aux amateurs de lecture

La jeunesse du ROI HENRI, par Ponson du Terrail en 23 volumes; Prix régulier \$2.30 pour 75c franco.

A toute personne qui nous enverra 75c, d'ici au 25 janvier 1901, nous expédierons, outre l'ouvrage ci-haut mentionné, une nouvelle invention pour allumer les poêles à bois ou à charbon.—L'allumeur incombustible en amiante il ne nécessite plus de bois sec et épargne tous les troubles de l'allumage des poêles. Cet allumeur est manufacturé par la Montréal Inventors Co. 346 rue Craig Montréal.

Il est d'une durée illimitée étant incombustible et se détaille partout 50c.

S'adresser à Leprohon & Leprohon, Libraires-Editeurs, 32 St-Gabriel, Montréal.

Le nouvel oracle du mariage

Parmi les nouveautés fin de siècle nous remarquons "Le nouvel oracle du mariage" et le "Grand Horoscope" deux jeux très amusants et ingénieux. L'oracle du mariage révèle: l'Epoque du Mariage, l'Age, la religion, les qualités de l'époux ou de l'épouse etc. Le grand horoscope révèle le passé, le présent, l'avenir. Ces jeux feront les délices des jeunes. Prix 10 cents chacun.

Adresse: E. Hartman 58 Rue St-Gabriel, Montréal, Can.

Nouvelles de Ste-Thérèse

Nous avons appris avec plaisir que notre ami Bill Lonergan, maire du village de Ste-Thérèse est retourné de nouveau à ses fonctions d'agent du Pacifique à la gare importante de cette localité. Nos félicitations.

Les directeurs de la fabrique de meubles ont fait suspendre les travaux à cet établissement pour procéder à l'inventaire.

Province de Quebec

Bureau du Conseil Municipal du Comté de Terrebonne

St-Jérôme, le 2 Janvier 1901.

Le pont, toujours le pont !

L'on veut semer le trouble dans les esprits, diviser nos concitoyens, soulever les contribuables d'un quartier contre ceux d'un autre quartier avec ce cri populaire.

Examinons au mérite, sans parti pris, cette question d'un pont sur la rivière du Nord, vis-à-vis la rue Notre-Dame des Lacs, sur l'ancien site du collège.

La commission scolaire composée alors de M. Chs Godmer, président, et de MM. Ls. de G. Lachaine, Joseph Labelle, Ls. Pepin et W. B. Nantel, sur le point de mettre la dernière main à la construction du nouveau collège et des dépendances, se voyait obligée de contracter un emprunt.

M. Nantel, qui représentait le quartier St-Joseph, fait remarquer aux commissaires que, lors de la construction du collège sur le côté ouest de la rivière, une passerelle avait été promise pour les personnes résidant dans son quartier, mais qu'un pont ne coûterait guère plus cher. La commission accepte la proposition à l'unanimité, moins M. Joseph Labelle, qui la combat. Des estimés sont demandés, et vu le peu de différence entre le coût d'un pont et d'une passerelle, la commission décide de bâtir un pont et demande la permission d'emprunter une somme de \$2,800.00 pour cette fin. Le Surintendant de l'Instruction Publique permet d'emprunter pour bâtir ce pont et l'emprunt est négocié. L'entreprise est donnée à M. J. H. Matte, pour un prix excessivement réduit et les travaux sont exécutés jusqu'à concurrence de la somme d'environ \$1,000.00

Alors, vient à l'adresse de la commission scolaire, un bref d'injonction, à la demande de feu l'honorable Wilfrid Prévost, à l'instigation de son frère, le Dr J. E. Prévost, et par l'intermédiaire de M. F. X. Mathieu, associé de l'hon. W. Prévost, avocat, par lequel on conteste aux commissaires d'écoles le droit de bâtir un pont.

La commission scolaire, toujours unanime, moins M. Joseph Labelle, charge MM. Beaudin & Cie, avocats, de résister à la procédure et de soutenir les droits des commissaires.

Dans l'intervalle, il y a plusieurs assemblées, dans lesquelles on décide, entre autres choses, qu'il valait mieux laisser faire le pont que de dépenser l'argent en procès.

Les intransigeants disaient, et les MM. Prévost étaient de ce nombre : " Les commissaires ont agi illégalement ; ils paieront personnellement de leur poche".

M. Nantel, aussi solvable dans le temps comme aujourd'hui disait : " Si nous avons agi illégalement, nous sommes au blanc, que l'on nous attaque, nous, personnellement, mais non la commission scolaire".

" Ne craignez rien, messieurs les contribuables, disaient les MM. Prévost et le Dr Jules, vous n'aurez pas un sou à payer pour ce procès, pas un seul sou !"

Le procès a traîné, et dans le mois de juillet, M. J. A. Thérberge a été nommé commissaire au lieu et place de M. Lachaine. Quelque temps après, ce monsieur, secondé par M. Joseph Labelle, soumettait une résolution à l'effet de retirer la contestation produite par les avocats des commissaires, et de s'en rapporter à justice. C'était ni plus ni moins un abandon, une confession de jugement.

Sur cette résolution le vote a été comme suit : Pour MM. Jos. Labelle et J. A. Thérberge. Contre MM. W. B. Nantel et Ls. Pepin. Le président décidait la question par son vote prépondérant et la résolution était adoptée.

Depuis, M. Godmer a continué à travailler contre le projet. S'il

n'avait pas, dans le commencement, favorisé cette construction, jamais elle n'aurait été entreprise.

M. Joseph Labelle a toujours opposé la mesure de toutes ses forces. Il n'a jamais varié et, à ce point de vue, il mérite le respect et des éloges.

Quant à M. Godmer, s'il y a des coupables, il en est un et il doit porter sa large part de responsabilité. Mais les électeurs lui ont pardonné en l'élisant de nouveau commissaire en juillet dernier. M. Nantel lui-même a été réélu commissaire après la grosse affaire du pont.

Il va de soi, après la confession du jugement, la cour a maintenu le bref d'injonction et a condamné la commission scolaire à payer les frais. Et la commission a payé ces frais aux MM. Prévost. Elle a payé les frais de MM. Beaudin & Cie. Elle a payé de plus M. Matte et les frais de MM. Préfontaine & Cie, qui avaient poursuivi la commission. Elle a payé un montant presque suffisant pour la construction du pont et le pont n'a pas été bâti. Et aucun de ces messieurs, qui disaient que les commissaires avaient agi sans droit, qu'ils étaient personnellement responsables, n'a tenté de poursuivre ni les commissaires, ni M. Nantel pour les faire payer, de leur poche, ces frais et ces travaux. Personne d'entre eux n'a eu ce courage, après toutes les vantardises faites.

Cependant, si l'on avait laissé faire ces travaux, ils auraient été payés, pour bonne partie, par des contribuables exempts de payer des taxes, comme les différentes manufactures. C'eût été un acte de justice pour certain quartier de notre ville ; c'eût été une amélioration véritable. Il est certain qu'un pont construit à l'endroit indiqué faciliterait le prompt développement de la partie nord du quartier St Louis.

Mais ces considérations n'entrent pas dans l'esprit des adversaires quand même de la mesure.

Les choses sont demeurées dans le " statu quo " pendant plusieurs années, et finalement, les citoyens entreprenants du quartier St-Joseph, pour ne pas laisser perdre tant d'argent dépensé, ont voulu terminer ce pont, avec des souscriptions privées.

Le conseil de ville a cru qu'il était de son devoir de se rendre à leur demande, et il a passé un règlement à cet effet. Mais la commission scolaire s'est mise en travers.

M. Henri Prévost, la doublure du Dr J. E. Prévost, celui-là même qui avait juré que le pont ne se ferait pas, tant qu'il vivrait, prenant ombrage de l'existence des caissons, obtenait du Surintendant, l'automne dernier, la permission de les vendre. Mais au lieu de se conformer à cette permission, purement et simplement, il faisait passer par la commission une résolution à l'effet de faire démolir les caissons, pour en vendre le bois, c'est-à-dire que, plus soucieux de servir ses intérêts et ceux de sa famille et ses vieilles vengeances, il ordonnait des travaux considérables pour ne réaliser que quelques dollars de la vente du bois de ces caissons. Dans le temps, il savait que le conseil de ville voulait faire faire le pont, grâce aux souscriptions privées.

C'est alors que le Dr Vanier, qui a acquis le terrain voisin du site du pont projeté, avec l'entente qu'une rue et un pont seraient construits, a pris un bref d'injonction, à son tour, contre la commission scolaire et lui dit : " Vous avez obtenu la permission de vendre les caissons, mais non pas de les défaire. Et puis, si vous n'aviez pas le droit de les bâtir, vous n'avez pas davantage le droit de les défaire".

La commission scolaire a décidé de résister à cette procédure. C'est un nouveau procès.

Certains intéressés avaient demandé à la commission scolaire

Je donne par les présentes, avis public, que les terres ci après mentionnées seront vendues par encan public, au Bureau du Conseil Municipal du Comté de Terrebonne, dans la Ville de St-Jérôme, MERCREDI, le SIXIÈME jour du mois de MARS prochain, à DIX heures de l'avant-midi, pour les cotisations et charges dues aux Municipalités ci-après mentionnées, sur les divers lots ci-après désignés, à moins qu'elles ne soient payées, avec les frais, au moins deux jours avant le jour ci-dessus, savoir :

Dans la Municipalité du Village de Ste-Thérèse de Blainville.

NOMS	No DU CADASTRE	TAXES MUNICIPALES.	TAXES SCOLAIRES.	TOTAL
Héritiers Veuve François Milaire, inconnus.	Rue Ste-Thérèse No 125	\$5 12	\$1 88	\$7 00
Joseph Filion, absent.	Situé sur le côté ouest, rue St-Jean, No 174.	3 54	1 64	5 18
Chrysostome Gagnon, inconnu.	Situé à l'Est de la rue St-Jean-Baptiste, partie du No 152.	1 02	0 23	1 25

Dans la Municipalité de la Partie Est du Canton Abercrombie.

NOMS	QUALITÉ	No DU CADASTRE	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	TOTAL
Charles Moor	Dernier propriétaire connu	6e rang No 20 b	\$1 20	\$1 60	\$ 2 80
Charles Moor	"	5e " No 20 b	5 40	5 50	10 90
William Weir	"	9e rang Kilkenny, 25 a	5 70	0 00	5 70
William Weir	"	9e " " 25 b	5 70	0 00	5 70

Dans la Municipalité de la Paroisse de Ste-Sophie

NOMS	No DU CADASTRE	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	TOTAL
Jean Papineau	No 401	\$5 43	\$2 35	\$ 7 78
Gilbert Martin	" 406	6 05	1 38	7 43
Banque Ville-Marie	" 277	4 69	0 00	4 69
Joseph R. Duplessis	" 134	0 15	0 18	0 33
Joseph R. Duplessis	" 60	1 46	3 97	5 43
Joseph R. Duplessis	" 62	3 61	9 72	13 33

Dans la Municipalité de la Paroisse de Ste-Agathe des Monts

NOMS	ETAT	DÉSIGNATION DES PROPRIÉTÉS	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	FRAIS DE PERCEPTION	TOTAL
Noé Michauville	Cultivateur	No 32, 6e rang, Beresford	\$6 11	\$1 57	\$3 35	\$11 03
Désiré Deslauriers dit Legault	"	No 1, 28 Nord, 7e rang, Beresford	6 48	1 35	0 40	8 23
Eusèbe Leroux, père	"	No 1, 10e rang, Duncester	1 49	0 20		1 69

Dans la Municipalité de la Paroisse de Ste-Adèle

NOMS	ETAT	No DU CADASTRE	DÉSIGNATION	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	TOTAL
Elie Lavolette	Cultivateur	21e, 22e, 23e	11e rang Abercrombie	\$38 14	\$11 27	\$49 41
Frs. Lefunteun	"	5e	4e " Wexford	9 97	14 40	24 37

J. E. Prevost,

Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal du Comté de Terrebonne.

l'abandon des terrains des deux côtés de la rivière, terrains obtenus gratuitement de personnes qui favorisaient l'entreprise ou réservés lors de la vente au Dr Vanier, pour les fins du pont, ainsi que des caissons, afin de les utiliser et de bâtir le pont.

La commission scolaire avait objecté qu'elle n'avait pas le droit de bâtir ce pont, que si plus tard, ce droit était reconnu, elle verrait ce qu'il y aurait à faire.

Depuis, la corporation ayant

décidé de faire bâtir le pont, a obtenu la permission de le bâtir du gouvernement d'Ottawa, bien que cela ne fut pas nécessaire, mais seulement pour satisfaire les plus exigeants. Et toujours, la commission scolaire résiste ; à la demande d'expropriation que la corporation de la ville lui a faite des terrains et caissons, elle a résisté. Elle refuse même de nommer son arbitre.

Encore un autre procès ! Le conseil de ville plaide avec

la commission scolaire, les commissaires avec les particuliers, pour ce pont. Les frais déjà faits s'élèvent à des chiffres dépassant de plusieurs fois le coût de ce pont.

Et l' " Avenir du Nord " à la force et l'audace de dire que cela est dû à M. Nantel. Est-ce juste ? Est-ce honnête ? Non, on le sait bien.

Mentons, mentons, il en restera toujours quelque chose, disent-ils.

On n'a qu'un but : empêcher que le pont ne se fasse, lors même qu'il en coûterait des millions.

Et l'on fait la présente élection sur la question du pont et l'on dit que M. Joseph Labelle est le candidat de M. Nantel.

C'est osé, n'est-ce pas, de venir dire que M. Labelle est le candidat de M. Nantel, lui qui l'a toujours combattu sur cette question, alors que M. Godmer marchait avec lui ?

M. Labelle le candidat de M.

LE...
Vin St-Michel



est indispensable à la Jeune Mère qui veut avoir le bonheur de nourrir son enfant, car il infuse dans le sang les principes d'alimentation généreuse et abondante dont profitent à la fois la mère et l'enfant. Sous l'influence de cet énergique tonique reconstituant, la jeune femme pâle, faible et amaigrie, reprendra ses forces abattues par la maladie et sa pâleur disparaîtra pour faire place au teint rosé. Et le hétéro rayonnant de santé sera plein de vie, son esprit se réveillera et bientôt il reprendra son embonpoint et ses couleurs vives sous les baisers heureux de sa mère attendrie.

BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal, Seuls Agents pour l'Amérique du Nord
DEPOSITAIRES AUX ETATS-UNIS :
WEEKS, POTTER CO'Y, WALTER CARON,
380 RUE WASHINGTON, BOSTON, MASS. 109 BLUE ISLAND AVE., CHICAGO, ILL.

MANITOBA VS ETATS-UNIS

Un pays ayant d'aussi bons terrains que le MANITOBA ne devrait plus en avoir à concéder ? Mais heureusement que son étendue est immense et que sa colonisation ne date que depuis peu. On peut encore s'en procurer à bon marché et même gratuitement.

M. Wm. Fulton, qui possède une ferme de 1,200 acres à 9 milles du Portage la-Prairie dit :

" Je suis arrivé au Manitoba depuis 1873. Les récoltes des années 1885, 1887, 1891 et 1895 furent extraordinairement abondantes. Dans certains endroits, le rendement du blé était de 50 minots l'acre — peu de champs donnèrent moins de 30 minots l'acre. Dans les années 1887, 1891 et 1895, j'ai semé chaque printemps 400 acres en blé, et à chaque automne, j'ai battu 13,000 minots. En 1891, une pièce de terre de 110 acres, que j'avais labourée l'été précédent, m'a donné en pesant, 5,000 minots de beau blé, que j'ai vendu 75c. le minot = \$3,750.

" Depuis 1873, continue M. Fulton, j'ai fait jusqu'à ce jour 22 récoltes sur ma ferme, et je puis dire que le rendement moyen a été :

" Blé : 25 minots l'acre.
" Avoine : 50 minots l'acre.
" Orge : 35 minots l'acre."

N.B — Notons ici que les mêmes rendements s'obtiennent sur des milliers d'acres dans divers districts et toujours sans engrais.

Pour informations, écrire à
L. O. ARMSTRONG,
Agt: Colonisation C. P. R., MONTREAL.

MONETTE & VEZINA
Manufacturiers et Entrepreneurs Constructeurs
ST-JEROME, P. Q.

TOUJOURS EN MAINS
Bois de Charpente de toutes dimensions, Bois prepare, Jalousies, Portes, Chassis, Menuisures, Tournages, Decoupages, Etc., Etc.

Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix. Magasin, rue Labelle, près de E. Gibault, ouvert tous les jours jusqu'à 9 du soir. Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas.

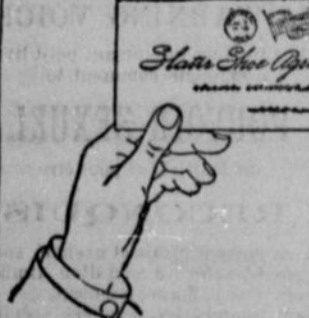
Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina.
M.M. MONETTE & VEZINA, entreprennent la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas. 3 6 98

LA CAISSE D'ECONOMIE
DES CANTONS DU NORD
ST-JEROME, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte le billets de commerce et les billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,
GERANT.

Chaussures par la Poste



Si vous ne demeurez point dans une ville où il y a une agence pour la chaussure "Slater," vous pouvez vous procurer ce qui vous convient exactement, pour la forme, la grandeur et la largeur, et vous pouvez choisir le cuir que vous désirez, dans les "Caractéristiques" le catalogue de chaussures le plus beau et le plus complet qui ait jamais été publié en Amérique. Il dit tout ce qui concerne la chaussure "Slater" et décrit dans leurs moindres détails les différents cuirs — à quel usage ils peuvent servir, et comment en prendre soin.

Prix \$3.50 et \$5.00 marqué sur la semelle dans un encadrement d'ardoise, avec le nom des fabricants.

Ecrivez pour en avoir un, c'est gratis.

J. D. GUAY, seul agent, ST-JEROME

DEMANDEZ

Labatt's
India Pale Ale



L'orge et le houblon qui entrent dans sa fabrication sont les meilleurs que les hommes habiles puissent se procurer à prix d'argent. Cette bière est de première qualité et est très-sainée.

Ceux qui sont habitués aux Bieres Anglaises importées trouveront qu'elle leur donne parfaite satisfaction et coûte beaucoup moins cher

D. CLOUTHIER, Agent Local, STE-THERÈSE.

Léonard & Marchand
AVOCATS
RUE STE-JULIE, - ST-JEROME, P. Q.
— TEL. MAIN 3280. —
HON. G. A. NANTEL, C. R.
J. A. BEAULIEU, L. L. B.
F. BOURBONNIÈRE, L. L. L.

Nantel, Beaulieu & Bourbonniere
AVOCATS
Edifice LA PRESSE, MONTREAL.
M. Beaulieu suit spécialement les Cours du district de Terrebonne.

JULIEN B. LECLAIR
AVOCAT.
Bureau: No 1598, Notre-Dame, Montreal

J. H. LECLAIR
ARPEUTEUR
Imperial - Building,
MONTREAL

S'occupera comme par le passé des arpentages du district de Terrebonne.

JOSEPH E. PARENT
NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure
Agent de plusieurs Compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu.
Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés.
Règlements de successions, etc
ARGENT A PRETER A 5% O/O
Bloc Parent, 1 Près du Marché,
ST-JEROME.

Chaudières a Potasse
— A LA —
FONDERIE ST-JEROME
M. I. VIAU & FILS
Prop.
Ouvrage fait rapidement et garanti.
ST-JEROME P. Q.
2-12-98.

BAU MINÉRALE PURGATIVE
"AGENDA"
La plus économique.
—Bonne pour—
les enfants, les vieillards, les femmes enceintes, pour tout le monde.
—Bonne pour—
ceux qui veulent se purger en travaillant
PRIX : seulement 25 cts
En vente chez le
Dr C. D. LONGPRE & Cie.,
PHARMACIENS,
ST-JEROME.

Phosphatine de Wood.
Le Grand Remède Anglais
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada. Seul remède sûr connu. Six paquets généralement recommandés toutes formes de faiblesse sexuelle, tous effets d'abus ou d'excès, dépression mentale, abus du tabac, de l'opium ou des stimulants. Envoyé sur réception du prix, un paquet, \$1.00, six, \$5.00. Un nous plaira, six gratuits. Pamphlets gratuits à n'importe quelle adresse.
The Wood Company, Windsor, Ont.
En vente à St Jérôme, aux Pharmacies Fournier et Longpre, à la Pharmacie du Dr Ed. Grignon, à Ste-Agathe des Monts et à la Pharmacie Agricole du Dr W. Grignon, à Ste-Agathe.

PATENTS GUARANTEED
Our fee returned if we fail. Any one sending sketch and description of any invention will promptly receive our opinion free concerning the patentability of same. "How to Obtain a Patent" sent upon request. Patents secured through our advertisement for sale at our expense.
Patents taken out through us receive special notice, without charge, in THE PATENT RECORD, an illustrated and widely circulated journal, consulted by Manufacturers and Investors.
Send for sample copy FREE. Address,
VICTOR J. EVANS & CO.
(Patent Attorneys),
Evans Building, WASHINGTON, D. C.

MONEY To PATENT Good Ideas may be secured by our aid. Address, THE PATENT RECORD, Baltimore, Md

VIN DE SAINT-LEHON

La Cie. d'Assurance Mutuelle
Contre le Feu
de la Cité de Montréal
Etablie en 1859.
Bureau principal, No 9 Côte St-Lambert, Montréal.

Avec département d'assurance à taux fixes, sans mutualité et sans billet de dépôt, c'est-à-dire sans responsabilité de la part de l'assuré.
Possédant le plus fort rapport centésimal de l'actif au chiffre des risques d'aucune autre compagnie.
Tout l'actif de la compagnie affecté à la garantie des risques du département non mutuel.
Saint-Jérôme est placé dans la classe D avec 20 pour cent de réduction, faisant une différence de 25 à 35 pour cent sur les taux des autres compagnies.
J. B. LAFLEUR,
Secrétaire.
ALF. A. LAVIOLETTE,
Agent pour St-Jérôme.

ETES-VOUS ASSURES ?
— SINON —
Assurez vous avec JOS. CORBEIL
..... F E U
Atlas,
Royal,
QUEEN,
WESTERN,
NORTHERN,
ALLIANCE,
IMPERIAL,
MANCHESTER,
CALLEDONIAN,
PHENIX OF LONDON,
COMMERCIAL - UNION,
Ins. Co. of North America,
London - and - Lancashire,
Liverpool and London and Globe.
VIE
The Great West Life Ass. Co.,
Standard.
Prets et Emprunts
The Canadian Mutual Loan
and Investment Co.,
The London Guarantee &
Accident Co.

Hotel BEAULIEU
ST-JEROME.
Louis Beaulieu,
PROPRIÉTAIRE

Vins et Liqueurs de Premier choix.
.. CIGARES ..
Des Meilleures Marques.
Les trains du Nord, qui passent le matin et le soir, à St-Jérôme, ont vingt minutes d'arrêt, laissant ainsi amplement le temps d'aller prendre le déjeuner ou le souper à l'hôtel, qui est situé à quelques pas de la gare

CUISINE FRANÇAISE
De premier ordre.
SERVICE RAPIDE
L'hôtel est aménagé pour recevoir un grand nombre de voyageurs.
Excellent hôtel pour les familles désireuses de passer quelques mois à la campagne
TÉLÉPHONE 39. O. G. LABELLE, PROP.

HOTE VICTORIA
SAINT-JEROME, P. Q.
Liqueurs et Cigares de choix.
Cuisine de premier ordre.
Magnifiques Salles d'Echauffilions pour les Commis-Voyageurs.
22-3-07-1 a

LS. PERODEAU
TAILLEUR
— BATESE MULLIN —
Rue St-Georges — St-Jérôme
25-5-00-1a

A. AUGER
Horloger et Bijoutier pratique
... 596 Avenue Mont-Royal,
MONTREAL.

M AUGER vend et répare les instruments de musique de toutes sortes. Agent de la célèbre Maison Sadro, de Paris, pour instruments de lanfars. Dorure et argenture à très bas prix.
Correspondance sollicitée.

GRATIS AUX HOMMES
N'importe quel homme qui écrira à Stale Medical Institute, 776 Elektron Building, Fort Wayne, Ind., recevra un échantillon gratis d'un Remède de Famille qui a guéri des milliers d'hommes qui ont souffert des années de faiblesse virile, résultant d'erreurs de jeunesse, perte de la vigueur et de la mémoire, faiblesse de rein, varicocele, etc. Envoyé dans une enveloppe ordinaire. Ecrivez aujourd'hui.

AUX SOURDS.—Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnement d'oreille par les Tympanons artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON, a remis à cet institut la somme de 25,000 frs. afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympanons puissent les avoir gratuitement. S'adresser à l'INSTITUT NICHOLSON, 780, Eighth Avenue, New-York.

S. Desormeaux
EMBOUTEILLEUR
ST-JEROME, Que.
AGENT pour DAWES & Co.,
de LACHINE,
—O—
Remercie ses nombreux amis de l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui donner jusqu'ici. Il continuera, comme par le passé, à les servir avec le même soin et il aura toujours en mains la célèbre
Bière de DAWES
Toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier seront remplies avec promptitude.
S. DESORMEAUX,
Embouteilleur

BRUNO BEAULIEU
MARCHAND EN GROS ET DETAIL
d'Épiceries, Ferronneries, Poêles, Chaux, Briques, Bardeaux, Piquets, Fleur, Gru, Grains de toutes sortes, Foin, etc.
..... Charbon et Bois de Corde

M. BEAULIEU achète les Pelleteries et le Gibier.

Bloc Bruno Beaulieu. — Coin des rues St-Georges et Ste-Anne.
SAINT-JEROME.
12-10-99-1a.

RIPAN'S TABULES
Doctors find
A Good
Prescription
For mankind

WANTED:—A case of bad health that RIPAN'S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word RIPAN'S on the package and accept no substitute. RIPAN'S, 50¢ for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for five cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce Street, New York.

S. G. LAVIOLETTE
— MARCHAND DE —
Ferronneries, Peintures, Vernis,
Faïence, Poterie, Verrerie Etc.
SERRURERIE,
FERBLANTERIE,
ETC., ETC.



MOULINS A COUDRE
DE
\$25.00 et \$30.00.

Lampes Electriques de
Qualité Supérieure
pour 25 cts.

... COURROIES POUR MOULINS DE TOUTES SORTES ...

Scies Rondes, Coffres-Forts,
Poêles de Cuisine et autres
DYNAMITE, Etc.

Bicyclettes "RED BIRD"
De Brantford, Ont.

Coins des Rues St-Georges et Ste-Anne.
S. G. LAVIOLETTE,
ST-JEROME.